

FICHE A : ÉVALUER SON NIVEAU DE PRÉPARATION

L'évaluation du niveau de préparation de la commune peut être réalisée, comme pour toute organisation, par un audit externe. Le présent guide ne développe pas ce processus mais s'intéresse à l'auto-évaluation que la commune (ou l'intercommunalité) peut réaliser avec lucidité par le biais d'un **questionnaire d'auto-évaluation**.

Pour les communes ne disposant pas d'un PCS, se reporter au guide méthodologique PCS du ministère de l'Intérieur.

! IMPORTANT

Cette enquête initiale sur le niveau de préparation est un outil très efficace de sensibilisation. Les résultats obtenus peuvent être présentés lors d'un conseil municipal afin d'en exposer les conclusions et de permettre aux élus de bien comprendre l'enjeu du travail à réaliser. Ce questionnaire part du principe que la commune dispose déjà d'un PCS.

 Objectif	Ce questionnaire peut être utilisé pour préparer son projet d'élaboration du volet « inondation » du PCS.
 Pourquoi	Pour évaluer le PCS existant et tout particulièrement son volet « inondation ».
 Comment faire ?	Le questionnaire proposé est scindé en deux parties : <ul style="list-style-type: none"> ▶ une première partie généraliste qui concerne l'organisation générique du PCS ; ▶ une seconde partie orientée sur le risque inondation, composée de questions dont la réponse peut susciter des interrogations complémentaires. L'objectif de ce questionnement est d'identifier les procédures du volet « inondation » du PCS à développer, à conforter ou à modifier. De même les réponses à certaines questions peuvent aboutir à des réflexions sur la mise en place de mesures de prévention.
 Important	Le questionnaire proposé est à adapter en fonction des besoins et caractéristiques de la commune. Il peut être utilisé soit dans sa globalité pour évaluer l'ensemble de l'organisation, soit de manière sectorielle pour évaluer un sujet en particulier.



► A.1. AUTO-ÉVALUER LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU PCS

> CADRE GÉNÉRAL	Oui	Non
La commune est-elle soumise à un Plan de Prévention des Risques (PPR Inondation ou Littoral) ou à un Plan Particulier d'Intervention (PPI) en cas de rupture de Grand Barrage ?		
La commune dispose-t-elle d'un Plan Communal de Sauvegarde ?		
Le Plan Communal de Sauvegarde a-t-il été mis à jour depuis moins de 5 ans ?		
Le PCS est-il connu des élus et des agents ?		
La répartition de la population par secteurs, par quartiers, ou hameaux, selon les périodes de l'année est-elle connue ?		
Les établissements sensibles sur la commune sont-ils identifiés ?		
Les personnes vulnérables à domicile sont-elles connues ?		
Les entreprises (industries, commerces et exploitations) sont-elles connues et recensées ?		
Les réseaux urbains (électricité, eau, gaz, communications, assainissement, chauffage urbain, transport...) sont-ils connus et recensés ?		
L'ensemble de ces données est-il accessible et exploitable en situation de crise, notamment sous format cartographique ?		
La commune dispose-t-elle d'un annuaire avec les coordonnées des élus, agents, exploitants, opérateurs des différentes entités (ERP, entreprises...) ?		
Les données relatives aux enjeux sont-elles régulièrement mises à jour ?		
Les derniers évènements vécus sur la commune sont-ils connus ?		
Ont-ils fait l'objet d'un retour d'expérience ?		

> ORGANISATION DE GESTION DE CRISE	Oui	Non
Une astreinte « élus » est-elle organisée ?		
Une astreinte « technique » est-elle organisée ?		
Les modalités de contact permanent avec la préfecture sont-elles organisées (réception des alertes préfectorales) ?		
Un Poste de Commandement Communal (PCC) est-il prévu ?		
Les modalités d'armement (procédure, emplacement du PCS et des cartes...) et de fonctionnement du PCC (plans...) sont-elles prévues ?		
La commune dispose-t-elle de moyens de transmission (autres que téléphones) utilisables en cas de crise ?		

> RECENSEMENT ET MOBILISATION DES MOYENS	Oui	Non
La commune dispose-t-elle de moyens logistiques ?		
Ces moyens sont-ils recensés dans le PCS ?		
Le recensement des moyens est-il mis à jour régulièrement ?		
Les modalités de leur emploi en cas de crise sont-elles déterminées ?		
Des moyens intercommunaux sont-ils mobilisables en cas de crise ?		
Ces moyens sont-ils recensés dans le PCS ?		
Les modalités de leur emploi en cas de crise sont-elles déterminées ?		
Des moyens (autres que publics) sont-ils mobilisables sur le territoire communal : entreprises, exploitation agricole... ?		
Ces moyens sont-ils recensés ?		
Des procédures de contact avec leurs détenteurs sont-elles établies ?		
Existe-t-il un recensement des citoyens de bonne volonté mobilisables au travers d'associations, d'autres organismes ou par initiative individuelle ?		
Une procédure de mobilisation de ces bonnes volontés est-elle préparée ?		

> ORGANISATION DE L'ALERTE ET DE L'INFORMATION DES POPULATIONS	Oui	Non
La commune dispose-t-elle d'un dispositif propre d'alerte des populations : automates d'appels en masse, véhicule « haut-parleur », sirène... ?		
Des modalités d'activation de l'alerte communale sont-elles prévues 7 jours sur 7 et 24h/24 ?		
Ces modalités prévoient-elles le rôle des personnes chargées de cette action et les modes d'emploi des différents systèmes ?		
La population est-elle informée régulièrement de l'existence de ces dispositifs ?		

> ORGANISATION DU SOUTIEN DES POPULATIONS	Oui	Non
Les lieux susceptibles de faire office de centre d'accueil et de regroupement (CARE) sont-ils recensés ?		
Leurs capacités d'accueil et de couchage sont-elles connues ?		
Les modalités de mise en œuvre du ou des CARE sont-elles définies ?		
Un recensement des lits, couchettes et matelas mobilisables sur le territoire existe-t-il dans le PCS ?		
Des capacités de ravitaillement des populations sont-elles recensées (nourriture et eau potable) ?		

► A. 2. AUTO-ÉVALUER LES DISPOSITIONS INONDATION DU PCS

> INFORMATION INITIALE DES POPULATIONS	Oui	Non
La population et les différentes entités (ERP, entreprises, réseaux...) sont-elles informées préventivement du risque d'inondation existant dans la commune ?		
Les exploitants ou opérateurs (ERP, entreprises, réseaux...) sur la commune ont-ils été incités à préparer leur propre organisation de gestion de crise face aux inondations ?		
Les habitants des zones inondables sont-ils invités à se préparer à faire face aux inondations ?		

> VIGILANCE ET SUIVI	Oui	Non
Une procédure interne à la mairie de prise en compte d'une vigilance météo ou crues est-elle prévue ?		
Une organisation communale de suivi de la montée des eaux (par évaluations locales et/ou informations en provenance d'organismes) est-elle prévue ?		

> ÉVALUATION DE L'IMPACT ET RÉPONSE	Oui	Non
La commune dispose-t-elle de documents, bases de données et autres outils pour lister les enjeux concernés par la montée des eaux (populations en habitat individuel ou collectif, en habitat de plain-pied, population vulnérable, établissements recevant du public, entreprises, bâtiments d'exploitation agricole, réseaux de transport ou de fluides...) ?		
La commune dispose-t-elle de documents, bases de données et autres outils permettant de suivre l'impact de la montée des eaux ?		
La commune dispose-t-elle de documents, procédures ou outils pour mettre en place des actions en fonction de la montée des eaux ?		

> ALERTE ET INFORMATION DES POPULATIONS	Oui	Non
Des procédures d'alerte des populations concernées en cas d'inondation sont-elles prévues ?		
Des procédures d'alerte spécifiques pour certains types de populations (notamment les populations vulnérables) ou enjeux sensibles en cas d'inondation sont-elles prévues ?		
Le délai nécessaire pour alerter la population comprise dans les zones inondables est-il estimé ?		
Ce délai est-il compatible avec la cinétique de l'évènement ?		
La population est-elle régulièrement informée des consignes à appliquer en cas d'alerte ?		
Des moyens sont-ils prévus pour informer régulièrement les habitants des zones inondées de l'évolution de la situation en cas d'évènement ?		
La population est-elle régulièrement informée des procédures à mettre en place en phase post évènement (nettoyage, assurances) ?		
La population est-elle incitée à préparer un Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) et un kit d'urgence ?		

> DÉPLOIEMENT DES MESURES	Oui	Non
Des ouvrages de protection collective contre les inondations existent-ils ?		
Des mesures de surveillance ou de renforcement des ouvrages de protection collective contre les inondations sont-elles prévues ?		
Des mesures de contrôle ou de nettoyage sont-elles prévues en cas de mise en vigilance ?		
La surveillance de la formation d'éventuels embâcles dans les cours d'eau en crue est-elle prévue ?		
Une procédure pour lutter contre ces phénomènes existe-t-elle ?		
Des moyens spécifiques de lutte contre les effets des inondations existent-ils dans la commune ?		
Les zones de premiers débordements sont-elles connues ?		
L'évacuation des habitants en zones inondables / inondées est-elle prévue et anticipée ? (À pied sec /en présence d'eau)		
Une procédure d'évacuation préventive des parkings et routes situés en zone inondable est-elle prévue en cas d'inondation ?		
Des zones non inondées permettant de stocker les véhicules sont-elles identifiées ?		
Des mesures permettant la mise à l'abri d'équipements publics en zone inondable sont-elles prévues ?		

> DÉPLOIEMENT DES MESURES	Oui	Non
L'information des entreprises en zone inondable est-elle anticipée ?		
Une assistance à la mise à l'abri des biens et des bâtiments des particuliers (pose de batardeaux, par exemple) avant l'arrivée du phénomène est-elle anticipée ?		
Les personnes isolées et fragiles sont-elles prises en compte par une procédure d'assistance à l'évacuation et à la mise à l'abri de leurs biens ?		
Une procédure de recensement des populations évacuées et accueillies dans les CARE est-elle prévue ?		
Les animaux domestiques et d'élevage sont-ils pris en compte dans les procédures de gestion de crise ?		
Un plan de déviation et de bouclage de la circulation routière spécifique aux zones inondables est-il prévu ?		

! **IMPORTANT**

Sur la base des résultats de cette auto-évaluation, la commune peut déterminer son plan d'action pour améliorer son dispositif.